

# RÉSISTANCE SOCIALE

## La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



### SOMMAIRE

**p.1 : L'édito** / **p.2 : Solidarité internationale** (*Législatives anticipées en Grèce : une élection porteuse d'un enjeu historique*) / **p.3 à 6 : Place au débat** (*Autopsie du projet de loi « Macron »*) / **p.7 : Actualité sociale** (*Guéret 2015 : pour la reconquête et le développement des services publics*) / **p.8 : Coup de gueule** (*La liberté, un combat permanent ...*)

### L'ÉDITO



Résistance Sociale était présente à la marche républicaine du dimanche 11 janvier, qui, suite à l'attentat contre Charlie-Hebdo, a vu le peuple français se lever pour défendre la République, rappeler son attachement à la liberté d'expression et à la laïcité et affirmer : « même pas peur ! ».

Ne nous attardons pas sur le contexte de cette gigantesque manifestation. Il aurait été souhaitable, qu'à Paris, certains dirigeants s'abstiennent de venir, la palme étant certainement à accorder au représentant de l'Arabie saoudite où, le même jour, on flagellait un blogueur pour blasphème.

**L'important est dans la réaction de notre peuple.** Dans sa volonté de se proclamer libre. Il n'était pas indispensable de lire « Charlie-Hebdo » (à RESO, notre combat ne passe pas par les mêmes moyens) pour condamner sans appel l'horrible tuerie terroriste, pour manifester notre solidarité envers un journal courageux, un des rares à ne pas accepter d'être soumis à la loi de l'argent. L'important est dans les milliers de rassemblements qui se sont tenus sans banderoles récupératrices, seulement : « Je suis Charlie », le drapeau tricolore et des références à la République, à la Liberté, à l'Égalité, à la Fraternité et à la Laïcité. L'important est dans ces « Marseillaises » spontanées, jaillies du tréfonds des foules. L'important est dans ces gens qui s'embrassent et applaudissent nos « flics ».

Nous sommes maintenant au jour d'après.

**Nous ne devons pas refuser une introspection de la société française.** Comment en est-on arrivé là ? Comment, dans le pays héritier des Lumières, de jeunes gens, français, peuvent-ils en arriver à commettre d'abjectes tueries – sur notre sol ou en allant « faire le djihad » - pour venger un pseudo-délit de blasphème ? Aura-t-on le courage de regarder en face la régression de la liberté (d'expression), de l'égalité (femmes-hommes), de la fraternité, de la laïcité dans certains quartiers de nos banlieues, où une poignée de caïds se servent de la religion pour terroriser, en particulier les femmes et les jeunes filles ? Comment y remédier ?

**Et ne pas oublier, aussi, de faire le lien avec la pauvreté sociale de ces quartiers,** la précarité dans laquelle les gens y vivent, et le taux de chômage.

Car la vie continue. **Et l'unité derrière la République, ce n'est pas l'acceptation de la destruction de la République sociale par un gouvernement élu pour arrêter sa casse !** Alors, nous continuerons à le réaffirmer : Il faut refaire de l'école le lieu de formation de citoyens éclairés ; pour cela, il faut des enseignants suffisamment nombreux, formés, respectés, correctement payés : cela exige des moyens budgétaires, pas des restrictions. Il faut réinstaller, partout, dans nos banlieues, comme dans nos campagnes, des services publics, facteurs et vecteurs d'égalité. Il faut en créer ou en recréer dans des secteurs comme la petite enfance, l'eau, l'énergie, les transports ou les communications. Il faut réhabiliter nos quartiers et construire des logements et des équipements publics, culturels ou de loisirs. Il faut relancer la bataille pour l'emploi, pas des petits boulots, des jobs précaires mais des emplois sécurisés ou statutaires.

(Suite page 2)

**L'EDITO (suite)**

**C'est à ce prix que la République réinvestira nos quartiers. C'est le devoir de la France.**

Alors, oui, le combat continue. En premier lieu, contre le projet de loi Macron, honteusement dénommé « Pour la croissance et l'activité ». Mais ces gens ont l'habitude du détournement des mots. Depuis longtemps déjà, les licenciements sont organisés par des plans de « sauvegarde de l'emploi » ; c'est la loi de « sécurisation de l'emploi » qui casse le code du travail ; le pacte dit « de responsabilité » saborde les services publics et fait un cadeau de 41 milliards aux patrons, etc. Nous ne sommes pas dupes.

Dans ce numéro, Jean-Claude Chailley, secrétaire général de RESO, se livre à une synthèse détaillée des attaques du projet Macron contre le consensus social français issu du programme du CNR. Il serait grave pour notre République que ce projet soit adopté. Des voix diverses s'élèvent à gauche pour le refuser, des voix, à droite, proposent de le voter. La question ne pourrait pas être posée plus clairement comme un choix politique essentiel. Nos camarades, et principalement les députés regroupés dans le collectif « Vive la gauche », portent une grande responsabilité.

**Il existe la possibilité d'une autre majorité à l'Assemblée Nationale. Il leur revient de l'initier.**

**Marinette BACHE**

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**Législatives anticipées en Grèce : une élection porteuse d'un enjeu historique** (Par Alexis Martinez)

Après l'échec du gouvernement grec à élargir sa majorité pour faire élire le président de la République, le Parlement a été dissout et des élections législatives anticipées convoquées. Ces élections sont historiques. Elles pourraient consacrer l'arrivée au pouvoir de la gauche radicale. L'enjeu est de taille pour la Grèce. Le parti SYRIZA, en tête aux élections européennes et dans les sondages, entend mettre fin à la politique de « mémorandum » (les « réformes structurelles » en contrepartie des « aides » de la « troïka » UE-BCE-FMI), restructurer la dette publique grecque, installer un moratoire sur les dettes privées, augmenter de 28 % le salaire minimum, et dégager un excédent primaire consacré à un « plan d'aide humanitaire d'urgence ». Ce « programme de Thessalonique », « minimum non négociable », est considéré comme « pire que le communisme » par les financiers de la City.

L'effondrement électoral du PASOK (socio-démocrates) et dans une moindre mesure de la ND (droite) rend possible une victoire de SYRIZA, mais vu le mode de scrutin (majoritaire à seuil avec bonus au parti en tête), il n'est pas sûr que SYRIZA dispose d'une majorité seule. Bénéficiant déjà du soutien des Verts Écologistes, principal parti écologiste grec, d'une scission du PASOK et de deux scissions de la DIMAR (Gauche Démocratique, promise à la marginalisation électorale), elle pourrait être contrainte à rechercher un allié minoritaire pour constituer une majorité parlementaire.

Cet allié, SYRIZA ne l'envisage que sur sa gauche : la coalition d'extrême-gauche ANTARSYA (qui mène une liste anti-euro inté-

grant des partis de droite souverainiste et n'a que peu de chance de franchir les 3 %), et le KKE (communistes) sont les seuls alliés envisagés. Mais sous la force des choses, un refus - prévisible et annoncé - du KKE conduirait SYRIZA à regarder sur sa droite.

En ligne de mire, le parti lancé par l'ancien premier ministre et président en exercice de l'Internationale Socialiste George Papandreou, le KIDISO, La Rivière, un parti centriste et libéral, ou encore les Grecs Indépendants, un parti de droite souverainiste en net reflux et qui pourrait être sorti du Parlement du fait de la concurrence exercée par le LAOS, qui avait unifié l'extrême-droite en 2004 et était entré au Parlement en 2007 et 2009 avant de pâtir en 2012 de sa brève participation au gouvernement « d'union nationale » de Lukas Papadimos avec le PASOK et la ND. Quant aux néo-nazis d'Aube Dorée, arrivés en troisième position aux européennes, ils stérilisent tout un pan de la représentation nationale et pourraient empêcher une majorité d'émerger.



# PLACE AU DÉBAT

## Autopsie du projet de LOI « Macron »

« Pour la croissance et l'activité » (La « mère des réformes » selon Les Échos)

Par Jean-Claude Chailley

### En ce début d'année...

**L'intox suprême des médias c'est d'avoir accredité l'idée que F. Hollande, mou, indécis, est incapable de réformer...**

**Ceux qui restent fidèles aux principes du Conseil national de la Résistance**, aux services publics, à la Sécurité sociale, au progrès démocratique, social, environnemental, sont qualifiés de « gauchistes », « d'extrémistes ». Belle intox !

### Pourtant quel bilan à mi-mandat !

- Sitôt élu, F. Hollande ratifie le Pacte budgétaire européen (TSCG) et part faire campagne en Grèce pour le mémorandum, contre Syriza.
- Puis il approuve le rapport Gallois qui reprend à son compte l'oukase de D. Kessler : éradiquer le programme du Conseil national de la Résistance.
- Et les contre-réformes s'accumulent : loi de « sécurisation de l'emploi » (ex ANI), refus de toute régulation bancaire véritable, réforme des retraites, réforme de l'État / « décentralisation » (loi Maptam, réforme territoriale, loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République –, simplification...), rythmes scolaires, réforme de la SNCF...
- En 2015 s'annoncent le projet de loi de santé, les menaces contre l'Agirc et l'Arrco, contre les Institutions Représentatives du Personnel (seuils sociaux), les 35 heures, la médecine du travail... **et le projet de loi Macron.**
- Le Pacte de responsabilité a démarré le 1<sup>er</sup> janvier. Les 41 milliards donnés aux entreprises doivent se récupérer en impôts, taxes, augmentations de tarifs, sous tous les prétextes (environnement, santé, sécurité, « justice » fiscale, ...), coupes dans les services publics et la Sécu, mais pas sur les 70 milliards d'évasion fiscale. C'est un nivellement par le bas des couches moyennes, gros de tensions sociales facilement exploitables par l'extrême droite.

**Aucune innovation : toutes ces réformes sont celles de la troïka, de l'Union européenne** concoctées notamment par la droite (PPE ...), la social-démocratie (PSE ...) et d'innombrables lobbys. **Elles s'accélèrent, s'agencent comme dans un puzzle** façonnant le modèle social néolibéral européen, la concurrence avec nombre de pays dont le SMIC est inférieur à 200 ou 300 €.

**Le projet de loi Macron est une pièce essentielle de ce puzzle.**

### Le paysage politique change :

- La droite se divise entre approuver ou s'opposer aux réformes qu'elle n'a pu faire passer quand elle était au pouvoir. H. Mariton, F. Lebleve, vont voter la loi Macron, F. Fillon et bien d'autres pourraient le faire.
- L'extrême droite profite de l'espace libéré à gauche pour revenir à la démagogie des années 30 : ultralibérale, antisyndicale, elle fait semblant de défendre les chômeurs et les couches populaires défavorisées, ose jouer sur les mots avec le racisme et l'antisémitisme sous couvert d'une prétendue « laïcité », invoque la « préférence nationale » (stratégie qui rappelle le national-socialisme).
- L'abstention croît, notamment à gauche. À Troyes, certes dans une partielle, PS + EELV + FDG + DG n'atteignent pas 8 % des inscrits.
- **Le débat de 2017 s'amorce avec ses répercussions immédiates. Pour Résistance Sociale, il y a complémentarité entre refuser la régression sociale et proposer des alternatives.** La défiance vis-à-vis des « politiques » est telle que s'il n'y a pas de lutte contre les reculs démocratiques et sociaux pour que le gouvernement change de cap, aucune alternative aussi crédible soit-elle ne sera crue. 2017 et les élections intermédiaires verront une déroute historique de la gauche. Il est encore temps. Débattons-en fraternellement !

- **Il faut lutter contre la loi Macron qui torpille (entre autres) le Code du travail.**
- **Sur BFM Business**, les ultralibéraux « experts » **se félicitent que le projet de loi Macron torpille le Code du travail sans le dire.** Effectivement, il revient même sur la loi de 1895 qui se situe dans la période des grandes lois républicaines et délimite le droit du travail.
- **C'est une loi de baisse des salaires et des retraites.**
- **C'est une loi de dérèglementation et privatisation tous azimuts.**
- **C'est une loi anti-écologique.**
- **C'est une loi qui méprise le Parlement.**

**La loi Macron ne peut qu'approfondir la crise et accroître le chômage.**

**Pour Résistance Sociale**, comme pour de nombreuses organisations, **il faut lutter contre le projet de loi Macron.**

**Pour la CGT :** « *réduction des droits pour les salariés, ... liberté totale pour le patronat sur tous les marchés, y compris celui de l'emploi ... correspond aux impératifs de l'Union européenne ... il s'agit d'une véritable régression sociale.* »

**Pour FO :** « *Le projet de loi Macron, un texte de régression et de libéralisme.* »

**Pour le syndicat de la magistrature :** « *réforme des prud'hommes : made in MEDEF.* »

**Pour Maintenant la gauche (PS) :** « *loi Macron : pour nous c'est NON !* »

**Pour Pierre Laurent :** « *votre loi est une loi pour la liberté d'exploiter.* »

**Jean Luc Mélenchon** s'est prononcé « *pour une manifestation.* »

**Marie-Noëlle Lienemann** « *appelle les parlementaires à voter contre la loi Macron.* »

**Cécile Duflot :** « *un grand bond en arrière.* »

**Collectif 3A :** « *NON à la loi Macron.* »

## LE PROJET DE LOI MACRON

« *Là où la troïka passe, l'économie tré-passe* » Olivier Delamarche associé-gérant Platinum gestion-, « *éconoclaste* » BFM Business, 30/12/14.

**Un projet de loi made in Bruxelles**

- Le projet de loi Macron couvre nombre des engagements pris par les gouvernements successifs qui n'ont pas encore été mis en œuvre ou pas à un degré jugé suffisant (d'ailleurs ça ne suffit jamais).

Petit extrait du Pacte euro plus, mars 2011, parmi beaucoup d'autres textes :

« *renforcer la compétitivité* », « *coût de la main d'œuvre* », « *flexisécurité* », « *réformes fiscales* (baisse impôts / taxes sur les sociétés), *réduction des charges fiscales pesant sur le travail* (les cotisations sociales dites patronales), « *adapter l'âge réel de la retraite à l'espérance de vie* », « *ouvrir davantage les secteurs protégés ... ainsi que le secteur du commerce* », « *améliorer l'environnement des entreprises*, « *éliminer les lourdeurs administratives* », ...

- La Commission européenne exige de les mettre en œuvre intégralement, d'autant qu'ils ont été approuvés par Hollande – Valls.

Patrick Le Hyaric note dans son compte rendu de mandat : « *le contrôle sur les budgets et les politiques des États est devenu de plus en plus total.* ».

**Ces « engagements » sont un viol de la souveraineté populaire :**

Le peuple français a dit NON au référendum sur le TCE en 2005, et confirmé en 2012 par la promesse de F. Hollande de renégocier le Pacte budgétaire.

**Le projet de loi Macron méprise le Parlement.**

Il couvre un champ large et hétérogène, fait l'objet d'une procédure accélérée, renvoie à des **dizaines d'ordonnances et décrets** en tous domaines.

**Pratiquement tous les codes peuvent être revus en quelques mois !**

Bref, le Parlement n'a pas son mot à dire... sauf à voter contre.

## Principales dispositions

**Une loi anti-SNCF : des autocars à la place des trains**

L'autorité de régulation des activités ferroviaires devient autorité de régulation des activités ferroviaires **et routières**. Il s'agit de libéraliser le transport en autocars, l'ouvrir à la concurrence internationale, permettre la réduction du trafic ferroviaire, la fermeture de lignes.

**La SNCF va donc faire face à la réforme territoriale (coupe des budgets), à l'ouverture à la concurrence du trafic voyageurs sur le rail et à la concurrence des autocars qui pourront être immatriculés dans les pays « low cost ».**

Comme la SNCF perdra des recettes la loi Macron institue un plafond – par décret – dette / marge opérationnelle pour obliger à restructurer.

L'Île-de-France, donc la RATP, est dans le champ de la loi.

Pour les usagers les tarifs SNCF augmenteront encore plus.

Les gares routières peuvent être publiques ou privées.

Le passage du permis de conduire peut aussi être confié au privé.

**Une loi anti transition écologique.** Les proclamations COP 21, la taxation du diesel, la menace de l'interdire dans certaines villes, ne sont pas cohérentes avec la réduction du ferroviaire, fret et voyageurs, au profit des camions et autocars.

La loi de transition énergétique favorise la privatisation de l'hydraulique.

Les recours contre des projets (environnement, urbanisme...), aux normes qui pourront être baissées, seront rendus plus difficiles.

**Santé : les hôpitaux publics pourront créer des filiales à l'étranger.** C'est une logique d'entreprise privée qui incitera la Commission européenne à exiger la réciprocité, donc l'ouverture du capital.

**Privatisations, affaiblissement de l'industrie**

Privatisation aussi des aéroports de Toulouse, Lyon, Nice. Avec Alstom cédé à General Electric, la privatisation de Giat industries, la vente de participations de l'État..., ce projet de loi affaiblit la compétitivité de l'industrie française.

**La réforme des professions réglementées** vise avant tout à créer des sociétés avec capitaux européens. Elle juge les qualifications comme secondaires.

**L'épargne salariale, les stock-options seront avantagés... au détriment des salaires, donc de la Sécurité sociale.**

**Risque de fraude accru :** « l'allègement des obligations des entreprises », des amendes fort

modestes, des délais de prescription rapides, sont une aubaine pour les entreprises qui veulent frauder.

**DROIT DU TRAVAIL**

**En cette période de chômage de masse le rapport de force est clairement en faveur des employeurs. La législation protégeant les salariés devrait donc être renforcée. Or on l'affaiblit :**

- **extension considérable du travail du dimanche et de nuit ;**
- **garantie aux employeurs que le coût de licenciements abusifs sera plafonné, quel que soit le préjudice du salarié, un véritable encouragement. Plus de possibilité d'inculpation en pénal ;**
- **affaiblissement considérable des prud'hommes, de l'Inspection du travail, et même ouverture de la possibilité de sortir du droit du travail.**

**« Dialogue social », offensive contre la CGT**

- Le patronat profitant (dans tous les sens du terme) du soutien gouvernemental inconditionnel multiplie les exigences, provoque les syndicats.
- Les médias l'aident. Prenant prétexte de l'appartement du secrétaire général de la CGT – qui ne concerne que les syndiqués car il n'y a aucune fraude – ils mènent une campagne hystérique de déstabilisation de la CGT.

La raison est que la CGT est coupable, comme FO, FSU, Solidaires, ... de refuser de soutenir les textes et lois de régression sociale.

Faute d'aboutissement du « dialogue social » des réformes ont dû être sorties du projet de loi Macron : seuils sociaux, 35 heures, médecine du travail, ... Mais elles ne sont pas abandonnées : « **Nous devons faire des efforts pendant des années...** » (Manuel Valls=. Donc pour M. Valls « efforts » maintenant ... et quel soit le résultat de 2017 !

**Travail du dimanche, travail de nuit** (art. 72 et suivants)

De très larges possibilités : « établissements de vente au détail dans les zones touristiques internationales » ou « d'affluence particulièrement importante de touristes » ou « zones commer-

ciales caractérisées par une offre commerciale et une demande potentielle particulièrement importantes ». Le maire peut fixer jusqu'à 12 dimanches travaillés.

Le travail de nuit peut n'être pris en compte qu'à partir de minuit au lieu de 21 heures.

La compensation n'est pas garantie car il est possible de déroger à la loi. On oppose le consommateur (salarié qui garde son dimanche), au salarié qui voudrait le garder.

### **Le rôle de l'Etat ne s'affaiblit pas, mais il change.**

Au lieu de garantir par la loi des normes minimales, les gouvernements multiplient les lois permettant d'y déroger. Or déroger aux lois par « accord » au niveau de l'entreprise, du « territoire » ... n'est pas une conquête démocratique : c'est le moyen de remettre en cause les acquis sociaux et démocratiques, toute notion d'égalité.

### **Prud'hommes:** (art. 83 et suivants)

Le MEDEF n'a jamais caché son hostilité aux prud'hommes, justice paritaire syndicats de salariés – syndicats de patrons. Il a été entendu.

N. Sarkozy / R. Dati ont supprimé 63 conseils de prud'hommes (environ un quart).

Le 18 décembre, l'Assemblée a voté la fin des élections prud'homales.

Le projet de loi Macron poursuit l'offensive :

- **Atteinte aux droits démocratiques des conseillers prud'homaux.** Les syndicalistes sont interdits d'expression syndicale et de droit de manifestation. Nombre de mesures d'intimidation et de sanctions tendent à faire des syndicats un rouage de l'administration judiciaire coupé des syndicats.
- Le projet de loi encourage les formations restreintes supposées rendre un avis sous 3 mois et passer plus vite et plus souvent au départage, sous l'autorité d'un juge professionnel. La représentation syndicale est marginalisée.
- L'appel est rendu plus risqué financièrement pour les salariés.
- **Abrogation de L'article 24 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 et du second alinéa de l'article 2064 du code civil.** On sait que le MEDEF voudrait que les conflits du travail se résolvent devant les tribunaux de commerce et supprimer les prud'hommes. **L'abrogation de ces 2 articles qui délimitent le droit du travail** permet à des « volontaires » de sortir du cadre des

prud'hommes. Pour plus de détails voir notamment le blog de Gérard Filoche (<http://www.filoche.net/>).

### **Aggravation de la loi de sécurisation de l'emploi**

- La loi Macron souscrit à la demande du patronat d'avoir un **barème** de sanctions indépendant du préjudice subi par le salarié, y compris en santé et sécurité au travail. **Le principe de ne pas réparer un préjudice, c'est la négation du droit ! ça encourage les patrons voyous (il y en a) à n'avoir aucune limite.**
- Dépenalise à la demande du MEDEF des sanctions en cas de délit d'entrave au fonctionnement des IRP (institutions représentatives du personnel).
- Sécurisation des licenciements, rendus moins coûteux en cas de PSE (Plan dit de « Sauvegarde de l'Emploi ») : ordre des licenciements, c'est au salarié licencié de rechercher un reclassement au lieu de l'employeur...).

### **Inspection du travail** (art. 85)

Le patronat n'aime pas non plus l'Inspection du travail car elle peut intervenir en cas de non-respect du Code du travail. L'indépendance des inspecteurs du travail est remise en cause par le décret Sapin du 20 mars 2014 adopté malgré les protestations CGT – FO – FSU- SUD, les contrôleurs du travail disparaissent.

### **RETRAIT de la LOI MACRON !**

#### **Ce projet de loi n'est pas amendable.**

En particulier, on ne saurait céder à une manœuvre qui consisterait à se satisfaire de passer de 5 à 7 ou 8 dimanches travaillés au lieu de 12.

**Par une mobilisation unitaire, on peut obtenir le retrait et ouvrir des perspectives progressistes.**

**Au moment où nous écrivons, une manifestation se prépare le 26 janvier, jour de début du débat parlementaire.**

**Nous souhaitons qu'elle soit le plus large et le plus unitaire possible.**

# ACTUALITÉ SOCIALE



**GUERET 2015 :**

## **Pour la reconquête et le développement des services publics**

**A l'appel de :** FSU, Union Syndicale Solidaires, UGFF-CGT, CGT Services Publics, FNME-CGT, Fédération CGT Équipement-Environnement, SYAC CGT, CGT Banque de France, FERC-CGT, Fédération CGT des Cheminots, Sud PTT, Sud Rail, Sud-Santé Sociaux, Sud-Santé Solidaires APHP, Solidaires Finances publiques, Sud Collectivités territoriales, Solidaires Douanes, Confédération paysanne, CGT LILLE, Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Convergence nationale Rail (CNR), Collectif « La santé n'est pas une marchandise », Coordination Eau IDF, Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC), Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon, Association de défense des Services Publics et de leurs usagers-Hautes-Alpes, Collectif des résistances en Comminges, Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous, Collectif de défense et de développement des services publics (CDDSP) de l'Ardèche, CDDSP Creuse, CDDSP Hautes Pyrénées, Convergence Indre et Loire, Vivent les services publics Bouches-du-Rhône (VSP 13), Appel des Appels, ATTAC, AITEC, CNAFAL, Droit au Logement (DAL), Fondation Copernic, Réseau Éducation populaire, Résistance Sociale (RESO), UFAL, Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA), ANECR, Cap à Gauche en Corrèze, Démocratie et Socialisme, Gauche Avenir, Maintenant la Gauche, Ensemble!, EELV, Gauche Unitaire (GU), Jeunes Écologistes, Mouvement Jeunes Communistes de France, NPA, PCF, PCOF, PG, République et Socialisme (R&S)...

Les services publics sont plus que jamais utiles. La protection sociale joue un rôle majeur d'amortisseur social dans la crise qui nous frappe. Des services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir, si on veut :

- assurer l'accès effectif aux droits, la mise en œuvre des solidarités, une juste répartition des richesses ;
- faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité des femmes et des hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers ;
- mettre en œuvre, à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, un aménagement équilibré du territoire, l'égalité des citoyen-ne-s, un renouveau de la démocratie ;
- défendre, reconquérir, développer la Sécurité sociale ;
- engager sérieusement la transition écologique.

Or, le gouvernement poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux, ainsi que les droits sociaux comme une charge insupportable. Plutôt que de s'attaquer, pour les financer, à la fraude, à l'évasion fiscale et la charge indue de la dette, aux profits exubérants des entreprises et de procéder à une véritable réforme fiscale promise mais jamais réalisée, il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité.

Aujourd'hui, nous, citoyen-ne-s, élu-e-s, salarié-e-s, usagers-ères, organisations syndicales, associatives et politiques, collectifs et coordinations, appelons à organiser la reconquête des politiques publiques, des services publics et de la sécurité sociale, à renforcer la résistance sociale dans les différents territoires et à la faire converger.

En mars 2005, après une action symbolique de démission collective des élus une manifestation nationale convergerait à Guéret (Creuse) pour des services publics de proximité, qui assurent l'unité et l'égalité de tous nos territoires. 10 ans après, il est nécessaire de multiplier par 10 l'ampleur de notre action commune.

**TOUTES ET TOUS A GUERET**

**LE 13 JUIN 2015**

**POUR UNE MANIFESTATION NATIONALE !**

**LE 14 JUIN 2015**

**POUR LE LANCEMENT D'ASSISES NATIONALES  
ET D'UN NOUVEAU MANIFESTE DU XXIème SIECLE**

[www.convergence-sp.org](http://www.convergence-sp.org) [convergenceservicespublics@gmail.com](mailto:convergenceservicespublics@gmail.com) 07 81 58 32 16

# COUP DE GUEULE

## La liberté : un combat permanent ...

Par Rémi Aufrère

En choisissant de frapper mortellement les journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo, ainsi que deux policiers, les deux meurtriers fanatiques qui auraient proclamé « *nous avons vengé le prophète !* » ne se sont point trompés de cible. Ils ont choisi un organe de presse qui illustre à quel point la liberté d'expression (comme l'exerce le Canard) peut être dérangeante pour celles et ceux qui veulent imposer la seule vérité qui soit : celle de leur foi exprimée et appliquée au mépris de la vie et de l'ensemble de nos libertés.

Le 1er juillet 1766, François-Jean Lefebvre de La Barre fut la dernière personne exécutée pour « blasphème et sacrilège » ...

Selon moi, la liberté d'expression doit exister partout et en même temps. Il ne doit y avoir de limite que par la loi qui ne peut restreindre qu'en juste proportion l'expression de cette liberté. Or, un siècle après la loi moderne sur la séparation de l'Église et de l'État, plusieurs événements comme celui dramatique de ce mercredi 7 janvier 2014 au siège de Charlie Hebdo, prouvent que le combat pour la liberté d'expression (jusqu'au « blasphème » !) et la laïcité est d'une actualité brûlante.

Car la laïcité est la plus belle et la plus noble des libertés : elle ne méprise personne et respecte chacun. Elle oblige à la retenue et à la raison quand d'autres font appel à la foi de la vérité révélée. Elle ne s'oppose pas aux religions et croyances. Elle évite tout simplement que les croyances et les « foies » s'imposent à tous, y compris ceux qui ne croient pas.

Nul doute que face au cléricalisme de l'église catholique, le combat a été gagné. Que les tortures de l'inquisition semblent loin alors même que certains « intellectuels musulmans » tels que Tarik RAMADAN en arrivent à justifier (toujours intellectuellement sans doute) la lapidation des femmes, comme d'autres la condamnation, voire l'exécution des homosexuels et des femmes adultères.

Le combat à mener est à porter sur l'outil et les causes de la montée des extrémismes, et notamment l'extrémisme islamique.

D'abord, tout mettre en œuvre pour détruire l'appareil politico-militaire des forces dangereuses actuelles, que ce soit l'autoproclamé « État Islamique » dit Daech, et les organisations du même acabit au Moyen-Orient, en Irak, en Syrie, au Mali, et dans les régions d'Afrique et d'Asie.

Cela suppose la lutte contre les circuits financiers qui alimentent ces groupes. Qui achète le pétrole du sang aujourd'hui? Toute la communauté internationale doit s'unir. Il faut bien montrer l'extrême gravité du phénomène de l'extrémisme qui ne saurait être résolu, bien au contraire, par des haines contre une ou plusieurs religions. Ni au prix de lois liberticides comme le « *Patriot Act* » aux États-Unis...

Garder la raison dans ce combat est aussi une des difficultés face à l'attentat contre Charlie Hebdo. Mais il ne faut pas céder à la facilité de la seule réponse armée, même si elle est aujourd'hui une absolue nécessité.

La seconde cible du combat pour la liberté et la laïcité est celle de la justice économique et sociale. Je considère que la perte des repères est aussi et surtout provoquée par la « marchandisation du monde » et l'extrême financiarisation de notre monde. La dérégulation complète de nos économies et la libéralisation de toutes les activités humaines marchandes favorisent cette perte d'identité. L'extrémisme religieux apparaît comme un avenir pour de nombreux jeunes, même si cet avenir s'illustre par les 69 vierges qui les attendront au paradis !

Il faut remettre la démocratie à l'endroit, c'est-à-dire à sa première place, et que le politique élu par les citoyens soit le décideur de l'organisation de la cité.

Mon propos paraîtra sans doute presque naïf au moment où le ministre de l'Économie français pense que le rêve de tous les jeunes est de devenir milliardaire.

Nous n'arriverons pas à éliminer l'extrémisme religieux si nous ne répondons pas aux urgences démocratiques et sociales.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**  
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires  
par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)